



**HAL**  
open science

## “Il est nécessaire de forger des mots”. Les néologismes dans *Le Cousin Pons* de Balzac : du mot au discours

Éric Bordas

### ► To cite this version:

Éric Bordas. “Il est nécessaire de forger des mots”. Les néologismes dans *Le Cousin Pons* de Balzac : du mot au discours. *L’information grammaticale*, 2018, 159, pp.9-15. 10.2143/IG.159.0.3285404 . halshs-04347916

**HAL Id: halshs-04347916**

**<https://shs.hal.science/halshs-04347916v1>**

Submitted on 20 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## « IL EST NÉCESSAIRE DE FORGER DES MOTS »

### Les néologismes dans *Le Cousin Pons* de Balzac : du mot au discours

Éric BORDAS

#### Résumé

L'étude analyse les deux modes de production néologique dans ce roman : (I) les néologismes lexicaux, c'est-à-dire les mots créés par Balzac et qui sont intégrés au vocabulaire du roman comme des unités morphosémantiques autonomes ; (II) les néologismes discursifs, avec mention autonymique explicite ou implicite, avec glose, qui renvoient à des mots, groupes de mots ou « expressions », de forme explicitement inattendue, originale, désignés et commentés dans leur étrangeté.

Le lecteur du *Cousin Pons* (1847) ne peut pas ne pas remarquer, en plein milieu du récit, la déclaration suivante du narrateur à propos du monde des idées : « [...] les idées [...] s'impriment dans ce qu'il faut nommer l'atmosphère du monde spirituel, y produisent des effets, y vivent *spectralement* (car il est nécessaire de forger des mots pour exprimer des phénomènes innommés) » (175)<sup>1</sup>. Original et suggestif, l'authentique néologisme de type hapax « *spectralement* » n'échappe à personne : d'abord parce qu'il est présenté en tant que tel, dans un geste de désignation autonymique expliqué causalement dans une parenthèse avec expression métaphorique (« forger des mots ») ; ensuite parce qu'il est marqué en italiques, de mention autant que d'insistance<sup>2</sup>. Mais la même séquence présente un autre exemple de néologisme, non lexical mais discursif et désignatif celui-là : « ce qu'il faut nommer l'atmosphère du monde spirituel ». Le GN régime attribut de la périphrase « ce qu'il faut nommer », « l'atmosphère du monde spirituel », est présenté dans un autre geste autonymique soumis à une obligation d'explication nominalisante (« il faut nommer/il est nécessaire de forger des mots ») comme une unité discursive inédite qui mérite d'être présentée dans sa singularité<sup>3</sup>.

1. Toutes les références paginées au roman renvoient à l'édition de G. Gengembre : Paris, GF Flammarion, 2015 [1993].

2. Sur la linguistique du geste autonymique et toutes ses variations, voir Authier-Revuz (2015).

3. On rejoint J.-M. Sarale (2017 : 31) pour privilégier la circulation du néologisme dans la réalisation d'une nomination plutôt que d'une dénomination selon la thèse de référence de G. Kleiber. L'auteur s'appuie sur les travaux de P. Siblot qui envisagent la nomination comme un processus construit, acte d'un sujet qui tout à la fois nomme et catégorise dans l'actualisation du discours en choisissant entre les ressources de sa mémoire et ses compétences lexicales. La nomination ainsi envisagée « s'inscrit dans une linguistique anthropologique qui relie les pratiques humaines à la praxis linguistique et situe la production de sens à un niveau global (du côté de l'énonciation autant que de la réception). L'unité lexicale est vue comme un outil de production du sens, porteur d'une signifiante (d'une dynamique sémantique). L'outil lexical n'est pas doté

d'un "sens" fixé *a priori*, mais sa forme pèse sur l'acte de nomination, producteur de sens, et influence le sens produit. »

4. Voir Bordas (2018b).

5. Sur la curiosité générale de Balzac pour la langue et en particulier le lexique, les idiomes, voir Dagneaud (1954 : 9-23). Voir également Bruneau (1948), Roques (1950), Amar (1972), ainsi que Bordas (2018a).

6. Ce qui lui fut régulièrement reproché. Voir, parmi de nombreux exemples, Alphonse Karr dans *Le Figaro* du 9 novembre 1836 : « Nous l'avertissons [...] de se défier des néologismes, des images forcées ». La jeune sœur du romancier rapporte qu'il « s'emportait un peu à ce sujet contre ceux qui le querellaient pour quelques expressions qu'il avait créées par-ci par-là dans ses livres. — Qui a donc le droit de faire l'aumône à une langue, si ce n'est l'écrivain? La nôtre a très bien accepté les mots de mes devanciers, elle acceptera les miens ; ces parvenus seront nobles avec le temps, qui fait toutes les noblesses. Mais laissons japper les critiques après mes *néologismes*, comme ils disent », Laure Surville, *Balzac. Sa vie et ses œuvres*, Paris, Librairie Nouvelle, 1858, p. 146. Sur la question du « mauvais style » de Balzac, voir Bordas (1998).

La présente étude analysera les deux modes de production néologique dans ce roman, représentées l'une et l'autre dans la citation qui a servi de point de départ : (I) les néologismes lexicaux, c'est-à-dire les mots créés par Balzac et qui sont intégrés au vocabulaire du roman comme des unités morphosémantiques autonomes ; (II) les néologismes discursifs, avec mention autonymique explicite ou implicite, avec glose<sup>7</sup>, qui renvoient à des mots, groupes de mots ou « expressions », de forme explicitement inattendue, originale, désignés et commentés dans leur étrangeté. L'ensemble fait ainsi entendre un aspect de la polyphonie éminemment disparate du roman balzacien, cette réunion organisée de *Scènes de la vie de parole* où tout est toujours discours en interaction et en représentation<sup>8</sup>, pleine des « mots à la mode », de la « conversation » des salons de Paris ou de la loge de la concierge, piquants « dialectes dans lesquels le français entre pour beaucoup » et que Balzac appela parfois « *parlotte* »<sup>9</sup>.

## I NÉOLOGISMES LEXICAUX

De façon traditionnelle, l'analyse morphologique des néologismes lexicaux distingue les cas obtenus par dérivation affixale et les cas obtenus par composition<sup>10</sup>.

### 1.1. Dérivation suffixale

#### 1.1.1. Adverbes

Puisque c'est l'adverbe « *spectralement* » qui servi de point de départ, commençons par le paradigme dans lequel il s'inscrit, paradigme notoirement fécond de l'adverbe en *-ment*, avec suffixe d'origine latine décrivant la manière ajoutée à un adjectif au féminin. *Spectrale* est dérivé de *spectre*, substantif qui désigne un fantôme, une apparition, mais cet adjectif est lui-même une création du XIXe siècle et il est surtout employé dans le registre de la science pour décrire des analyses physiques de « spectres », ces prismes lumineux ou sonores, désignation métaphorique *in praesentia* donc du fait du sens original. L'adverbe [1.1.] « *spectralement* » proposé par le narrateur relève exactement de cet emploi contemporain scientifique et empirique qui pourrait paraître oublier la poésie gothique des revenants : en effet la remarque lexicale sur les idées est la conclusion d'un rapprochement analogique avec « les corps

7. Sur « le mot et sa glose » en français, voir Steuckardt & Niklas-Salminen (2003) ; sur « néologismes et gloses », voir Sablayrolles (2003b). Plus précisément sur « autonymie et néologie », voir Cusin-Berche & Mortureux (2003).

8. Voir Bordas (1997).

9. Ces citations sont extraites d'un article de Balzac paru en mai 1830 dans *La Mode* : « Des mots à la mode. De la conversation » ; in Balzac, *Œuvres diverses*, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1990-1996, t. II, p. 755. Au-delà de Balzac, pour une contextualisation linguistique de cette suggestive et très répandue expression de « *mot à la mode* », qui va revenir dans cette étude, voir Siouffi *et al.* (2014).

10. Voir la synthèse de J.-F. Sablayrolles (2000 : 71-100) ; voir également Guilbert (1975). Plus généralement, sur les « principaux mécanismes de formation des mots » en français, de l'emprunt à la composition en passant par la dérivation, affixale ou non affixale, voir la cursive mise au point de D. Apothéloz (2002 : 16-21).

[qui] se projettent réellement dans l'atmosphère en y laissant subsister ce spectre saisi par le daguerréotype qui l'arrête au passage » (175). « *Spectralement* » est un néologisme qui joue, presque en syllepse, du rappel du sens originel du fantôme blanc qui surgit dans la pénombre pour imposer un point de vue moderne. Obscurantisme contre positivisme ? Les « phénomènes innommés » ne sont certes pas innommables. On remarque simplement la nécessité d'une représentation métaphorique (et poétique) pour penser le concept inédit.

Les trois autres néologismes adverbiaux en *-ment* dans le récit sont également d'emploi métaphorique, mais ce ne sont pas des hapax même si leurs attestations sont plus incertaines<sup>11</sup> : [1.2.] « mélodramatiquement » (170)<sup>12</sup>, [1.3.] « chattement » (182)<sup>13</sup>, [1.4.] « souterrainement » (220)<sup>14</sup>. [1.2.] se rencontre dans d'autres textes au moins en 1845 ; [1.3-4.] apparaissent également depuis plusieurs années dans des textes plus ou moins châtiés et finissent par se trouver dans Littré, le premier étant noté « très familier », et le second est reconnu par l'Académie en 1878. Une évidence s'impose : comme [1.1.], ces trois occurrences relèvent très nettement d'une langue inventive du XIXe siècle – même si [1.4.] se serait déjà trouvé dès 1740 chez Saint-Simon –, très inspirée par l'analogie expérientielle pour proposer une intellection imagée. [1.3.] : *à la manière des chattes*, est presque un micro-récit populaire qui fait d'ailleurs de *chatte* un adjectif dans le processus de dérivation, quand [1.4.] sollicite les imageries urbaines en pleine expansion d'époque. Mais elles posent également la question de leur statut de néologismes. Autant [1.1.] est présenté et commenté en tant que tel par autonymie, nouveau, singulier, *mot d'auteur* d'une certaine façon, autant [1.2-4.] pourraient être des maladroites langagières d'un locuteur qui croit que ces mots existent sans en être certain. Leur intérêt poétique mais même lexical n'est par ailleurs en rien comparable à celui de [1.1.] : c'est très net pour [1.2.] qui fonctionne presque comme un pléonasme ou une redondance descriptive après la réplique (c'est bien le mot) de la Cibot en majesté. Donc, ici, la limite de l'identification du néologisme est de savoir s'il est volontaire et maîtrisé ou non. En l'absence de tout commentaire autonymique, la réponse devra toujours être très prudente.

#### 1.1.2. Adjectifs

De formation très proche, on trouve une unique occurrence d'adjectif néologique dans *Le Cousin Pons* obtenu par adjonction du suffixe *-able* à diathèse passive à une base verbale : [2.1.] « *professables* » (174)<sup>15</sup>. L'item pourrait

11. Sur toute la prudence indispensable à toute analyse de néologismes, cette « réalité difficile à cerner », voir Pruvost & Sablayrolles (2016 : 31-39).

12. « Séchez des larmes qui m'honorent, car voilà ma récompense à moi ! dit mélodramatiquement la Cibot. »

13. « [...] elle alla chattement à lui. »

14. « L'un a [...] ; l'autre a cheminé souterrainement dans les égouts parisiens. »

15. « [...] on crée à Paris des chaires de slave, de manchou, de littératures aussi peu *professables* que les littératures du Nord, qui, au lieu de fournir des leçons, devraient en recevoir [...] »

s'identifier comme un hapax si le *TLF* ne mentionnait pas au moins un autre emploi un siècle plus tard chez Jankélévitch et si le simple fait de lui consacrer une identification comme « Remarques » en fin de l'article *Professer* suggère une identification plus large. Comme le franc néologisme de [1.1.] et contrairement à [1.2-4.], [2.1.] est marqué en italiques de mention autonymique : le néologisme s'auto-désigne et se veut tel ; sa valeur parodique, satirique même, pour railler les pédants, est certaine et univoque. Le néologisme est ici la réalisation précise et ponctuelle d'un régime stylistique choisi pour proposer une représentation critique. Enfin, même s'il ne s'agit pas d'un néologisme lexical, il faut remarquer l'emploi de l'adjectif relationnel *dynastique* (qui apparaît en fait en 1834 et ne rentre dans le dictionnaire de l'Académie qu'en 1878) avec marque du degré, ce qui est une entorse expressive qui ne dut pas plaire à tout le monde et qui peut relever de l'hapax : [2.2.] « [...] la politique la plus dynastique » (77), le choix du superlatif transforme l'adjectif relationnel argumental en qualificatif prédicatif.

### 1.1.3. Substantif

Les noms communs obtenus par dérivation synthétique métonymique d'une prédication verbale réalisée (du procès à l'objet produit) ne sont pas plus nombreux, et encore l'une des rares occurrences offre-t-elle la particularité d'être dérivée d'un nom propre : [3] « les Raphaéliques (187) <sup>16</sup> = ceux qui aiment les tableaux de Raphaël. S'amusant à partir de l'adjectif caractérisant *raphaëlesque* bien connu au moins à partir de 1810 (Stendhal) pour décrire une école de peinture qui est devenue une référence en histoire de l'art <sup>17</sup>, Balzac sollicite le suffixe péjoratif *-aque* pour proposer un autre néologisme explicitement satirique et dont la valeur expressive est la motivation <sup>18</sup>.

### 1.1.4. Verbe

La néologie par dérivation suffixale ou désinencielle produit également un verbe. [4] « économisotent » (308), a pour principal intérêt de faire partie d'un discours direct énoncé par la spirituelle et drolatique danseuse Héloïse Brisetout et, surtout, de s'inscrire dans une série de quatre verbes réunis par leur rime suffixale en *-ot(t)ent* : « [...] les entrepreneurs chipotent, les rois carotent, les ministres tripotent, les gens riches économisotent... » Le diminutif suffixal fréquentatif *-oter* (*vivre/vivoter*, etc.) qui a l'originalité comme beaucoup de diminutifs, non de réduire mais d'augmenter le nombre de syllabes pour produire son effet, est populaire et familier, avec parfois des emplois hypocoristiques. [4] se distingue par la rupture morphologique de la série de verbes connus qu'il réalise, créant une surprise

16. « Les deux tableaux de Raphaël perdus et cherchés avec tant de persistance par les Raphaéliques, Magus les possède ! »

17. Voir l'occurrence dans le roman p. 312 dans son parallèle avec « dantesque » de formation identique mais plus ancien.

18. L'identification de *-aque* comme suffixe n'est pas une évidence, du reste. Certes, on a *maniaque/manie*, *hypocondriaque/hypocondrie*, *simoniaque/simonie*, mais l'on peut aussi penser à un recomposé ou un amalgame comique, forme de mot-valise, de *Raphaël* + *maniaque* ; auquel cas la forme devrait s'intégrer ci-dessous en [1.2.]

à valeur comique : il étonne et se remarque, même dans la bouche de la femme de théâtre, et pourtant il vient conclure un paradigme sémantico-sonore et métaphorique de façon tellement naturelle que sa nature néologique de type hapax passerait presque inaperçue.

## 1.2. Composition

Balzac produit également des néologismes, ou donne un rôle important à des néologismes récents en français qui réunissent au moins deux unités sémantiquement autonomes selon le principe de la composition. Cela peut prendre la forme d'une unité soudée par recomposition <sup>19</sup>, comme [5.1.] « tableaumane » (188) <sup>20</sup>, substantif qui a l'intérêt de se trouver à la même page que « monomane » dont il est une variation morphologique transparente ; ou encore [5.2.] « archidit » (253), autre trouvaille d'Héloïse <sup>21</sup>. Les deux néologismes sont également des hapax, non notés par les dictionnaires, même si le second sollicite clairement une culture orale qui ne fait pas de lui une franche surprise.

Mais les unités composées avec soudure externe et trait d'union existent aussi. Si « un bonheur-du-jour » (85) n'est plus un néologisme en 1847, il n'en va toutefois pas de même de [6.1.] « triste-à-patte » (73), certes noté par Bescherelle dans son *Dictionnaire national* de 1845 pour désigner le « nom donné autrefois par le peuple aux soldats du guet », mais qui n'en reste pas moins ignoré de l'Académie ou de Littré et relève, de toute façon, lui aussi, comme [5.2.], mais de décodage néanmoins beaucoup plus simple, d'une culture orale de relai, une culture populaire <sup>22</sup> : ce néologisme qui n'en est pas exactement un ne cherche pas à passer pour une création nouvelle et originale, une création d'auteur, mais sollicite une expérience commune. Plus surprenant pour le lecteur de 2018 est de rencontrer dans ce roman la métaphore appositive de type *N1 N2* [6.2.] « homme-enfant » (288) <sup>23</sup> tant celui-ci semble calqué sur *femme-enfant*, mot très banalisé au XX<sup>e</sup> siècle mais qui ne serait apparu qu'en 1884 dans des romans à l'écriture artiste (Daudet, Goncourt) : l'hapax est réel.

Il n'en va pas de même du dernier item de ce premier ensemble morphologique, authentique mot composé, non créé par Balzac mais présenté dans son originalité lexicologique et destiné à jouer un rôle central dans le roman :

19. Le concept de « mot recomposé » proposé par Martinet et repris, entre autres par Mitterand (2000 : 47), s'applique aux unités « qui comportent au moins un radical privé de toute possibilité d'autonomie dans un énoncé français (éléments grecs et latins : *thermocautère*, *automobile*, *télévision*, *kleptomanie* ; éléments modernes à finale altérée : *filmographie*, *franco-anglais*). » D. Apothéloz (2002 : 18) et A. Lehmann & F. Martin-Berthet (2013 : 225) parlent de « composition savante » pour ces cas de construction à partir de morphèmes lexicaux liés non autonomes.

20. [...] le vieux tableaumane connaissait bien les lois de la peinture ! »

21. « C'est archidit, reprit la danseuse, le calembour a des moustaches grises. »

22. Sur les éléments « populaires » dans le lexique de *La Comédie humaine*, voir Dagneaud (1954).

23. « [...] cet homme-enfant eut de ces inspirations comme en ont les femmes aimantes [...] »



[6.3.] « le Bric-à-Brac », ce « mot populaire » apparu « depuis peu » dans la langue (59)<sup>24</sup>. « Depuis peu » : en effet *Bric-à-Brac* a bien fait son entrée dans le dictionnaire de l'Académie de 1835, mais en tant que composante de « cette locution vulgaire, *Marchand de bric-à-brac* » ; l'étymologie, pour sa part, reste obscure et le mot se trouve également dans des dictionnaires d'argot qui datent sa première attestation en 1827. Il est certain que le mystère étymologique de ce nom composé, de « formation expressive » comme l'expliquent les dictionnaires modernes, comme la locution *De bric et de broc*, fascine Balzac et le mot est chargé d'une puissance poétique symbolique qui va exemplifier son rôle romanesque dans l'intrigue. Si Balzac n'est pas l'inventeur du mot il est celui de la série des dérivés qu'il va proposer dans son texte pour enrichir l'isotopie de l'objet, et il va se livrer à cet égard à une incontestable virtuosité jubilatoire. Ainsi le lecteur découvre deux substantifs obtenus par une composition par soudure, comme pour la série [5] : [6.3.1.] « la Bricabraquologie » (62) en début de récit, et [6.3.2.] « la bricabraquologie » (382) en dernière page qui rappelle [5.1.]. On n'attachera pas trop d'importance à l'usage de la majuscule ou non, toujours très aléatoire, mais l'on ne peut négliger la recombinaison du composé : l'unité de base, en trois mots avec deux traits d'union, a été réécrite en une unité lexicale soudée graphiquement, avec une variante consonantique autour de la syllabe centrale *quo/co*, à laquelle viennent se souder deux morphèmes interchangeable<sup>25</sup>. Il y a également le dérivé obtenu par suffixation adjectivale : [6.3.3.] « bric-à-braquose » (98)<sup>26</sup>, auquel on peut également ajouter la variation d'un autre composé phraséologique : [6.3.4.] « un crime de lèse Bric-à-Brac » (62). La richesse du paradigme lexical dit l'importance de l'objet, bel exemple, tout romanesque, de « l'établissement d'une échelle de néologisme des matrices » (Sablayrolles, 2003a : 286), constituant le fameux « sentiment néologique » sollicité par toute « innovation lexicale » (Sablayrolles, *ib.*).

## 1.2. Conversion

Le paradigme du *Bric-à-Brac* propose également un cas de conversion, phénomène qui peut faire penser à la suffixation, à la différence majeure près qu'il n'y a ni ajout ni suppression de suffixes dérivationnels : seules des marques flexionnelles sont en jeu. Il s'agit du verbe [7.1.] *bricabraquer*, conjugué et prononcé par Schmucke et commenté comme un « mot vraiment héroïque » par le narrateur (qui pense plus à la déclaration qu'à la lexie) : « nous bricabraquerons ensemble ! » (104), le nom est tout simplement conjugué. Tout comme avec ce qui est un grand classique du vocabulaire personnel de Balzac : [7.2.] « s'harmoni-

24. « Il se connaissait admirablement en tous ces travaux, chefs-d'œuvre de la main et de la Pensée, compris depuis peu dans ce mot populaire, le Bric-à-Brac. »

25. Mais là aussi, la forme n'est pas stable puisqu'on trouve également « Bric-à-braquologie » (104).

26. « Ce Rémonencq [...] connaissait si bien la valeur bric-à-braquose de Pons, qu'il le saluait [...] ».

niaient » (57)<sup>27</sup>, conjugaison du substantif *harmonie*. Précisons que cette forme, qui se distingue de *harmoniser*, n'est pas une invention de Balzac : on la rencontre chez certains de ses contemporains (Chateaubriand, Guérin), mais elle n'est pas attestée par les dictionnaires jusqu'à Littré qui y voit un authentique néologisme. Balzac utilise régulièrement ce mot dans les romans de *La Comédie humaine*, en contexte musical ou non, souvent dans des descriptions<sup>28</sup>, mais dans sa correspondance, il emploie toujours *harmoniser*<sup>29</sup> : il y a donc bien un enjeu proprement romanesque dans ce choix pour décrire une expérience sensible inédite.

## II NÉOLOGISMES DISCURSIFS

Mais à côté de ces dix-huit néologismes obtenus par dérivation ou composition nettes, *Le Cousin Pons* convoque aussi des mots qui sans être des créations originales sont présentés de façon telle dans le discours du récit que le lecteur est encouragé à les ajouter à l'*effet-néologisme* sur lequel repose une grande partie de la dynamique narrative de la représentation dans ce roman : des unités qui sont rendues saillantes par un discours de la différence linguistique, et surtout de la mention – discours qui se met en scène en tant que tel dans le récit. Le discours néologisant appuyé sur un métadiscours linguistique explicatif est beaucoup plus prégnant chez Balzac qu'un ensemble d'items lexicaux circonscrits.

### 2.1. Emprunts

C'est le cas, d'abord, des mots empruntés, à d'autres langues, à d'autres idiomes, à d'autres pratiques de discours, et qui sont offerts dans une évidente étrangeté, une distanciation volontaire et qui fait toujours sens<sup>30</sup>. On passera vite sur les trois anglicismes du texte qui ne devaient guère surprendre les lecteurs de 1847, tant il s'agissait là de « mots à la mode » depuis bien longtemps et que l'on rencontre, tous les trois, par exemple dans les *Français peints par eux-mêmes* de 1841 – ils ne sont d'ailleurs pas glosés par le narrateur : [8.1.] l'adjectif « fashionables » (227)<sup>31</sup>, [8.2.] le substantif « puff » (186)<sup>32</sup>, [8.3.] le verbe « stoper »<sup>33</sup> (200). L'adjectif, qui désigne tout ce qui est à la mode, attesté depuis 1793, est très répandu depuis la Restauration ; le substantif décrit une invention publicitaire destinée à vanter un produit et relève d'une prononciation douteuse de *puff* au sens de *pousser pour souffler (to puff)*. Le verbe,

27. Par une très regrettable erreur, l'édition GF a corrigé l'original balzacien en « s'harmonisaient » : « [...] tous ces vestiges des modes impériales s'harmonisaient aux parfums arriérés [...] ». Le texte de l'édition Furne donne « s'harmoniaient » qu'il convient de rétablir.

28. Voir Balzac, *La Comédie humaine*, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1976-1981, t. II, p. 702 ; t. III, p. 537 ; t. V, p. 913 ; t. X, p. 1177, etc.

29. Voir Balzac, *Lettres à Mme Hanska*, Paris, Robert-Laffont (« Bouquins »), 1990, t. I, p. 128 ; Balzac, *Correspondance*, Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 2006-2017, t. II, p. 217.

30. Sur néologismes et emprunts, voir Sablayrolles (2000 : 392-394).

31. « [...] ils ont peur des restaurants fashionables. »

32. « Ce fait-Paris [...] fut pris pour un puff. »

33. « Si l'on a trouvé le moyen d'arrêter les machines à vapeur, celui de stoper la langue d'une portière épuisera le génie des inventeurs. »

enfin, avec cette orthographe et ses italiques témoignent de l'hésitation autour du statut de xénisme (Guilbert, 1975 : 92) non encore intégré sans scrupule en français – il n'entrera dans le dictionnaire de l'Académie qu'en 1878 avec le redoublement de *p* censé nuancer l'anglicisme.

À ces emprunts externes à une langue étrangère, s'ajoutent les emprunts internes à des français marginaux. Plus originaux et de forme plus néologique sont les trois emprunts à ce qui est vraisemblablement de l'argot populaire, voire crapuleux – le monde du crime est bien présent dans ce roman, même si les criminels sont les petits Bourgeois parisiens et non les bagnards romantiques, d'où cette langue de proximité familière authentiquement vulgaire<sup>34</sup>. Ils sont notés tous les trois en italiques, première manifestation de ce discours de mention dont ils relèvent : [9.1.] « *rapiats* » (87)<sup>35</sup>, [9.2.] « *chiner* », présenté comme un « mot technique » propre à la langue des « marchands de curiosités » (162)<sup>36</sup>, [9.3.] *Stranguler* (163)<sup>37</sup>. [9.1.] : dans son exclamation, Pons qui évoque les marchands avec qui il croise le fer utilise un substantif noté par Vidocq dans son dictionnaire d'argot de 1836 qui serait le synonyme ésotérique de *radin*, ou *avare* mais en niveau de langue plus familier et avec un point de vue interne résolument hostile. En 1847, l'adjectif employé comme substantif reste une rareté surprenante, même si cet argot n'est pas métaphorique ni même vraiment imagé : *rapiat* viendrait du latin *rapere*, *enlever*<sup>38</sup>. Les italiques restent de connotation autonymique même si elles peuvent également s'expliquer ici par un accent expressif d'oral. [9.2.] est noté par Bescherelle en 1845 au sens de « Faire comme les Chinois » ; quelques années plus tard, Littré indique que *chineur* est résolument un « terme d'argot » pour désigner un « filou qui vole en augmentant frauduleusement la valeur des objets ». Les connaissances de Balzac sont certainement d'inspiration orale, prenant un mot dans l'air du temps, les années 1840 faisant la part belle à un imaginaire chinois de la négociation depuis la première Guerre de l'Opium. La glose que son narrateur développe autour de lui prouve

34. Quelques semaines après la fin de la publication de *Pons* dans *Le Constitutionnel*, Balzac livre *La Dernière incarnation de Vautrin* à *La Presse*, texte dans lequel se trouve un long et riche « Essai philosophique, linguistique et littéraire sur l'argot, les filles et les voleurs » (titre d'un chapitre), hommage vibrant et documenté à la langue « énergique » et « colorée » du « monde souterrain » : « Chaque mot de ce langage est une image brutale, ingénieuse ou terrible », in Balzac, *La Comédie humaine*, éd. cit., t. VI, p. 828. Sur l'originalité linguistique de ce texte, voir Glauser (1998).

35. « Je les connais tous, ces *rapiats-là* ! »

36. « [...] Rémonencq [...] allait *chiner* (le mot technique) dans la banlieue de Paris [...] »

37. Conjugué dans le discours plus ou moins phonétique de l'Auvergnat marron : « [...] *queu che les trouveraisse quand che devrais me strangula*. »

38. C'est ce qu'explique le moderne *Robert de la langue française*, entre autres. Ce qui suppose donc qu'une P3 du subjonctif ait été convertie en substantif : ce n'est pas impossible mais reste étonnant. R. Benini (que je remercie) me fait remarquer que d'autres sources (dont P. Guiraud) ont proposé une autre étymologie, à partir de *râper* au sens de *amasser de petites choses*. Auquel cas, on n'aurait pas un emprunt mais une dérivation en *-at* à partir d'une base verbale.

que le mot est d'un statut encore très hésitant<sup>39</sup>. [9.3.] est attesté en 1801 : il peut se comprendre comme un simple latinisme littéral, à partir de *strangulare*, l'intérêt étant de voir la langue « savante » revenir dans la langue populaire – et l'on note l'erreur de conjugaison de Rémonencq, volontaire ou non.

Dernier emprunt linguistique [10] « *Shiboleth* » (248)<sup>40</sup>, substantif déroutant noté comme invariable, est un mot d'hébreu biblique repris comme mot de passe dans le monde occulte de la franc-maçonnerie et que Balzac utilise souvent dans *La Comédie humaine* comme métaphore d'un signe de reconnaissance propre à un groupe social : le contexte permet de comprendre qu'il a un statut illocutoire de formule magique pour initiés qui partagent les mêmes codes.

À ces sept emprunts lexicaux, il convient d'ajouter les expressions idiomatiques présentées dans leur altérité énonciative, relevant d'une scénographie externe au monde de la narration. On en trouve au moins un exemple à propos des tableaux : [11] « le cadre romain si remarquable par ce que les artistes appellent le *fla-fla* ! » (136). Proche de [9.2.], autre mot de métier, de confrérie, « le *fla-fla* », d'origine inconnue, désigne la « recherche de l'effet » (TLF), comme *chichi* : il est attesté en 1830 et participe donc lui aussi de la langue contemporaine du roman comme la série [1] ou [6.2.] par exemple.

On ajoutera à cette linguistique de l'emprunt par discours rapportés deux autres expressions en forme de GN, même si le narrateur ne prétend pas citer un idiome autre, mais commente son propre texte, mais d'une façon qui ne permet pas de savoir s'il assume la responsabilité de ces mots étonnants : [12.1.] « Pour les incrédules, l'astrologie judiciaire (alliance de mots excessivement bizarre) n'est que l'exploitation d'un sentiment inné » (172), [12.2.] « les *visions réelles*, pour ainsi dire » (174), deux exemples de modalisation autonymique, dont la première est en discours second. La nature contradictoire voire oxymorique de ces deux cas d'« alliance de mots excessivement bizarre », en effet, est indiquée dans le discours même du narrateur, par les artifices de la parenthèse et des italiques, autant que de l'incise : les deux GN sont désignés dans ces deux formes de détachement d'autonomie prédicative comme des expressions qui ne vont pas de soi<sup>41</sup> ; on est là, par cette glose, en plein discours néologique ou néologisant, au-delà du seul item lexical non figé. Ces deux néologismes par combinatoire inédite ne sont pas des néologismes morphosémantiques comme les occurrences précédentes mais plutôt des néologismes syntactico-sémantiques : c'est leur emploi qui est innovant, de manière remarquable.

39. Sur la glose propre aux emprunts, voir Niklas-Salminen (2003).

40. « Chaque état a ses *Shiboleth*, comme il a son injure et ses stigmates. »

41. Sur parenthèse et autonomie prédicative, voir Neveu (2003 : 149-154).

## 2.2. Archaïsmes et paléologismes

Une autre façon pour Balzac d'enrichir son *effet-néologisme* dans le texte est de jouer de mots anciens, parfois très oubliés, peut-être devenus inconnus pour maints lecteurs, et produisant ainsi une impression de nouveauté piquante ou un rappel mémoriel dont la confusion approximative est la vérité même<sup>42</sup>. Là surtout, il faut être très prudent dans le relevé qui pourrait être considérable, car on se heurte à ce qu'est le niveau de connaissance linguistique du lecteur de 1847. Par exemple, [13.1.] « tousserie » (82)<sup>43</sup> est-il familier ou non ? Ce substantif dérivé dont le sens ne pose certes pas problème est connu au moins depuis 1404, on le trouve sous la plume de Mme de Sévigné en 1689, mais n'entre pourtant dans le dictionnaire de l'Académie qu'en 1872. Se fait-il remarquer par le lecteur ? Et qu'en est-il d'une série de verbes dont les historiens de la langue nous apprennent qu'ils existent depuis des siècles, mais qui participent de la vigueur des discours directs populaires dans le roman en autant d'images métaphoriques ou métonymiques : [13.2.] *jaboter* (209)<sup>44</sup>, [13.3.] *grossoyer* (224)<sup>45</sup>, [13.4.] *flibuster* (292)<sup>46</sup>, [13.5.] *cardinaliser* (324)<sup>47</sup>, [13.6.] *agonir* (331)<sup>48</sup>, [13.7.] *mécaniser* (361)<sup>49</sup>. [13.2.] et [13.3.] sont du plus pur français classique, notés dans le dictionnaire de l'Académie respectivement en 1718 et 1694 : ici, dans les déclarations de Rémonencq ou du docteur Poulain, ils sonnent avec le pittoresque de la langue parisienne des boulevards et retiennent l'attention par cette dynamique de l'énergie concentrée en un mot qui fait image. Il en va de même pour [13.4.] et [13.7.] dont les sens métaphoriques sont transparents mais dont les emplois ont évolué du fait de l'Histoire de France : si [13.4.] est vite devenu une métaphore *in absentia* populaire pour désigner le vol, avec une connaissance de plus en plus approximative de ce qu'étaient des flibustiers, vaguement pris comme synonyme de *pirates*, [13.7.] attesté dès 1580 a connu sa pleine expansion au XIXe siècle du fait du développement de l'industrie. Le fait que [13.6.] soit noté en italiques dans le discours de madame Cantinet peut laisser supposer que la nature fautive du mot est présentée comme telle : *agonir* n'en existe pourtant pas moins depuis 1756<sup>50</sup>. Enfin [13.5.] est à part dans la série parce qu'il

42. Le concept d'archaïsme en linguistique est extrêmement problématique et J.-F. Sablayrolles (2010 : 50-52) a proposé de distinguer *archaïsmes* (mots vieilliss et obsolètes) et *paléologismes* (mots disparus et réintroduits) : les paléologismes sont les seuls à produire en discours le même effet que des néologismes. Les exemples ici relevés sont sans doute tous des paléologismes.

43. « Le petit salon retentit de la fausse tousserie d'un homme qui voulait dire ainsi : Je vous entends. »

44. « Ah ! quelle figure vous feriez dans une boutique [...], jabotant dans les amateurs [...]. »

45. « [...] pendant que j'étais interne, il grossoyait chez un avoué [...]. »

46. « [...] tu serais flibusté comme un vaisseau marchand. »

47. « [...] il buvait [...] de manière à se cardinaliser la figure dès midi. »

48. « [...] elle m'a presque *agonie* de sottises... »

49. « [...] vous l'avez *mécanisé*, qu'il était fou à lier. »

50. L'occurrence, ainsi présentée, peut aussi rappeler les erreurs de prononciation populaire, source de comique, pointées comme telles par des italiques : « [...] comme il était triste quand vous avez recommencé

n'appartient pas à un discours direct de personnage populaire mais se trouve dans une description du narrateur : il est vrai que c'est un verbe là encore de culture très classique, lisible dans *Gargantua*, et c'est sans doute le moins surprenant, dans son pittoresque métaphorique, pour le lecteur.

Authentiques « événements discursifs » (Guilhaumou, 2002) dans la langue du récit autant que dans le monde de la fiction en tant que formulations d'une expérience unique, les néologismes du *Cousin Pons* s'inscrivent d'abord dans une scénographie linguistique résolument contemporaine : entre « mots à la mode » et familiarismes populaires oralisant, ils imposent de façon immanquable l'historicité d'un discours de la représentation à un moment précis de l'Histoire de France. Porteurs d'une dynamique poétique souvent commentée par le narrateur lui-même dans des formes de gloses récurrentes, ils figurent la nouveauté, l'inédit, l'indispensable surtout – ce pourquoi « *il est nécessaire* » de les forger. Pré-saussurien et structuraliste, Balzac est obsédé par le mot comme unité sémiotique faisant système : son insistance à commenter ses trouvailles est une autre forme de réponse à l'intolérable scandale de l'arbitraire du signe. Le roman ne doit pas rester coupé de la langue vivante de son auteur, de son lecteur, et en découvrant des réalités et même des référents nouveaux, le discours du récit prend le risque de l'inédit langagier. Loin de toute facilité, de toute approximation, les néologismes de Balzac sont une école d'exigence.

Éric BORDAS

École Normale Supérieure de Lyon  
IHRIM UMR 5317

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- AMAR Marisol (1972) : « Le néologisme de type hapax chez Balzac », *L'Année balzacienne* 1972, Paris (339-345).
- APOTHÉLOZ Denis (2002) : *La Construction du lexique français*, Gap-Paris, Ophrys.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline et al. (dir.) (2003) : *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, PSN.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline (2015) : *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Limoges, Lambert-Lucas [1995].
- BORDAS Éric (1997) : *Balzac, discours et détours. Pour une stylistique de l'énonciation romanesque*, Toulouse, PUM.
- BORDAS Éric (1998) : « Balzac, grand romancier sans être grand écrivain ? », in A. Herschberg Pierrot (dir.), *Balzac et le style*, Paris, SEDES (113-131).
- BORDAS Éric (dir.) (2018a) : *Balzac et la langue*, Paris, Kimé (à paraître).
- BORDAS Éric (2018b) : « “Un mot fera comprendre”. Sur un aspect de la poétique (lexicale) de l'énergie chez Balzac », in A. Déruelle (dir.), *Lectures du Cousin Pons de Balzac*, Rennes, PUR (101-113).

vos *villevoustes* ! » (200) – pour *virevouste*, dans l'Académie en 1798, prononciation corrompue de *virevolte* : « N'avez-vous personne qui vous ait parlé de monsieur Pons et de ses *biblots* ? » (257). Ou non pointées : « [...] un vieux monsieur, qui, sous votre respect, avait une maladie des foies lurinaires » (195).



- BRUNEAU Charles (1948) : « Balzac », in F. Brunot (dir.), *Histoire de la langue française*, Paris, Colin, 1948 (XII : 366-386).
- CUSIN-BERCHE Fabienne & MORTUREUX Marie-Françoise (2003) : « Autonymie et néologie », in J. Authier-Revuz et al. (dir.), *op. cit.* (113-122).
- DAGNEAUD Robert (1954) : *Les Éléments populaires dans le lexique de la Comédie humaine d'Honoré de Balzac*, Paris, thèse.
- GLAUSER Alfred (1998) : « Balzac et la question du langage. L'exemple de *Splendeurs et misères des courtisanes* », in G. Falconer et al. (dir.), *Langues du XIXe siècle*, Toronto, Centre d'études romantiques Joseph-Sablé (59-68).
- GUILBERT Louis (1975) : *La Créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- GUILHAUMOU Jacques (2002) : « Événement discursif », in P. Charaudeau & D. Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil (244-246).
- LEHMANN Alise & MARTIN-BERTHET Françoise (2013) : *Lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie*, Paris, Armand-Colin.
- MITTERAND Henri (2000) : *Les Mots français*, Paris, PUF [1963].
- NEVEU Franck (2003) : « La glose et le système appositif », in A. Steuckardt & A. Niklas-Salminen (dir.), *op. cit.* (143-167).
- NIKLAS-SALMINEN Aïno (2003) : « Les emprunts et la glose », in A. Steuckardt & A. Niklas-Salminen (dir.), *op. cit.* (57-72).
- PRUVOST Jean & SABLAYROLLES Jean-François (2016) : *Les Néologismes*, Paris, PUF.
- ROQUES Mario (1950) : « La langue de Balzac », in *Balzac. Le livre du centenaire*, Flammarion (246-257).
- SABLAYROLLES Jean-François (2000) : *La Néologie en français contemporain. Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Champion.
- SABLAYROLLES Jean-François (2003a) : « Le sentiment néologique », in J.-F. Sablayrolles (dir.), *L'Innovation lexicale*, Paris, Champion (279-295).
- SABLAYROLLES Jean-François (2003b) : « Néologismes et gloses », in A. Steuckardt & A. Niklas-Salminen (dir.), *op. cit.* (23-40).
- SABLAYROLLES, Jean-François (2010) : « Archaïsme : un concept mal défini et des utilisations littéraires contrastées », in L. Himy-Piéri & S. Macé (dir.), *Stylistique de l'archaïsme*, Bordeaux, PUB (43-65).
- SARALE Jean-Marc (2017) : « Néologisme et dialogisme de la nomination. Formation et circulation discursive de "sexygénénaire" », *L'Information grammaticale*, Paris, 154 (28-35).
- STIOUFFI, Gilles et al. (2014) : « Le mot à la mode : usages et enjeux d'une expression métalinguistique profane », *Le Discours et la langue*, Bruxelles, 6 (127-141).
- STIOUFFI, Gilles (2018) : « Balzac artisan d'une linguistique barbare », in É. Bordas (dir.), *op. cit.*
- STEUCKARDT Agnès & NIKLAS-SALMINEN Aïno (dir.) (2003) : *Le Mot et sa glose*, Aix-en-Provence, PUP.

## *L'Information grammaticale*

### Appel à soumission

*L'Information grammaticale* est ouverte à des propositions de publication pour la rubrique *Varia* de trois de ses quatre numéros annuels (octobre, janvier, mars).

Les propositions, accompagnées d'un résumé de 500 à 1000 signes, doivent être adressées à  
**articles\_hors\_programme@informationgrammaticale.com**

Elles seront soumises à une relecture anonyme par au moins deux relecteurs du Comité international de lecture de la revue. L'avis motivé des relecteurs (acceptation / refus) et leurs suggestions (éventuelles) de modifications et corrections seront transmis aux auteurs dans les meilleurs délais.

Dans un premier temps, adressez-nous votre article avec votre adresse courriel et votre adresse postale.

Calendrier pour la remise de votre article définitif corrigé

- 1<sup>er</sup> **Septembre** pour le numéro d'octobre
- **15 octobre** pour le numéro de janvier

#### Consignes

- ne pas dépasser **37 500 signes espaces comprises** (c'est-à-dire 6 pages de la revue), faute de quoi l'article vous sera renvoyé ;
- proposer une **analyse innovante** du phénomène étudié ;
- respecter la **date** annoncée de remise de votre article car celui-ci sera soumis à l'avis du comité de lecture (deux relecteurs par article), qui pourra vous demander des rectifications, et dans tous les cas reste seul juge de l'acceptation ou du refus de votre article par la revue ;
- rédiger conjointement un **résumé** de cet article (en anglais et en français) de 500 à 1000 signes qui sera mis en ligne sur le site de la revue pour présentation de votre article.

Des indications complémentaires se trouvent sur le site de la revue <http://www.informationgrammaticale.com/>